

LES PISTES BLEUES
LAISSEZ-VOUS GUIDER

Téléchargez l'appli Synchro Chambéry du réseau des mobilités de Grand Chambéry

Infos vélo sur : synchro.grandchambery.fr/velo

GRAND CHAMBERY Agglomération

PLAN VÉLO
AVEC LES PISTES BLEUES



JALONNEMENT

Les Pistes Bleues forment le réseau des itinéraires cyclables structurants de Grand Chambéry. Chaque Piste est désignée par un numéro de 1 à 9 et le logo correspondant.

Comme pour les lignes de bus, elles comportent des arrêts et des terminus. Ces arrêts sont marqués sur le terrain par des bornes (une par sens de circulation).

Le guidage est assuré par des panneaux de jalonnement et un marquage au sol qui indiquent le N° d'itinéraire et les destinations desservies.

Vous êtes sur La Piste Bleue N°2 → La Piste Bleue N°2 continue à droite

Ces itinéraires comportent principalement des pistes cyclables, des voies vertes et des bandes cyclables, mais également des sections en voie partagée (la plupart du temps avec un faible trafic). Leur tracé est un compromis entre distance et sécurité.

D'autres aménagements cyclables permettent de desservir plus finement notre territoire, vous les retrouverez sur ce plan.

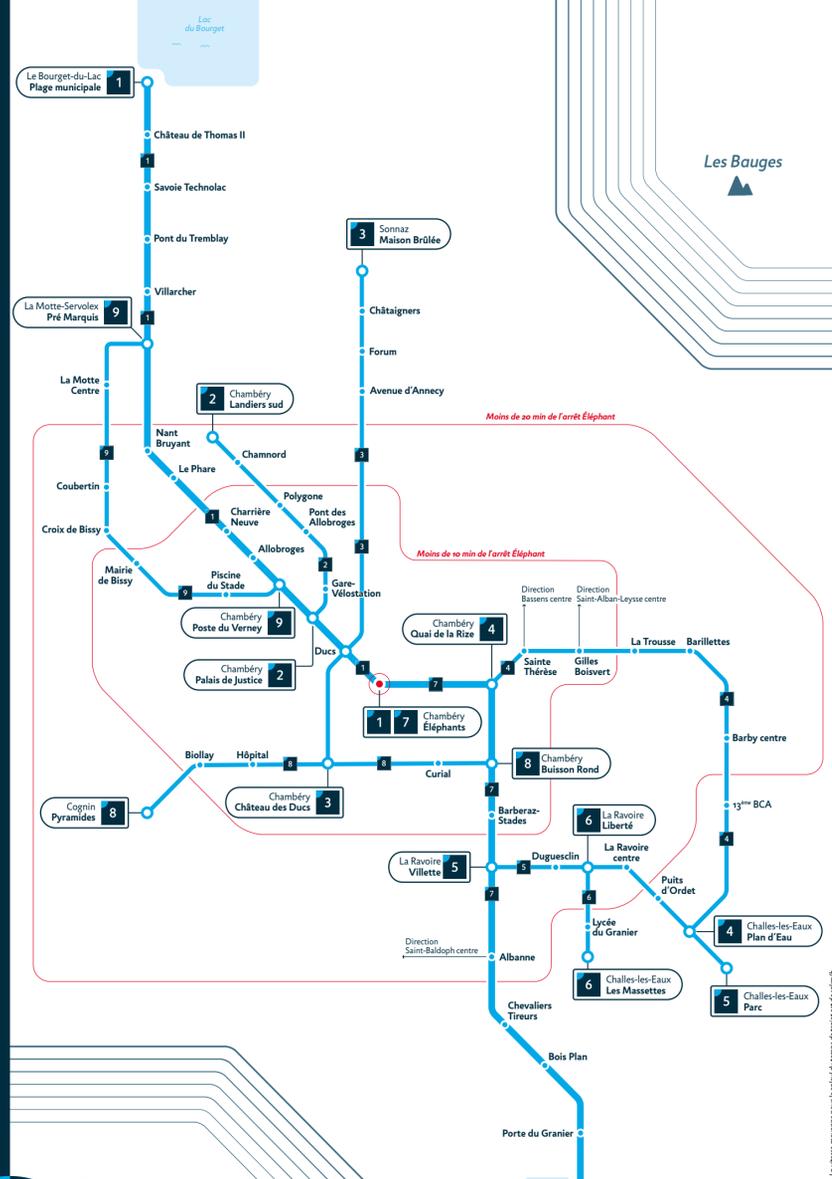
Vous êtes sur la Piste Bleue N°5 → Vous allez en direction du terminus « Lac de Saint-André » situé sur la commune de Porte-de-Savoie

Vous êtes sur la Piste Bleue N°7 → À cet arrêt vous avez une correspondance avec la Piste Bleue N°5

Vous êtes à l'arrêt « Villette » → En suivant ce jalonnement vous arriverez à La Ravoire-centre et Challes-les-Eaux

Il vous reste 11 minutes de vélo pour arriver à l'arrêt « Bois Plan »

En suivant ce jalonnement vous rejoindrez aussi la Piste Bleue N°6

Grand Chambéry réalise les aménagements cyclables de l'agglomération, hors Avenues Vertes gérées par le Département de la Savoie.

CONTACTS

Direction de la mobilité de Grand Chambéry
106 Al. des Blachères - 73026 Chambéry cedex
mobilité@grandchambery.fr
www.grandchambery.fr

Pour toute remarque relative à l'entretien des aménagements cyclables, vous pouvez faire un signalement écrivez-nous : <https://bit.ly/nous-ecrive-nous>

Département de la Savoie
Direction des Routes Départementales
BP 1802 - 73018 Chambéry cedex
drd@savoie.fr
www.savoie.fr

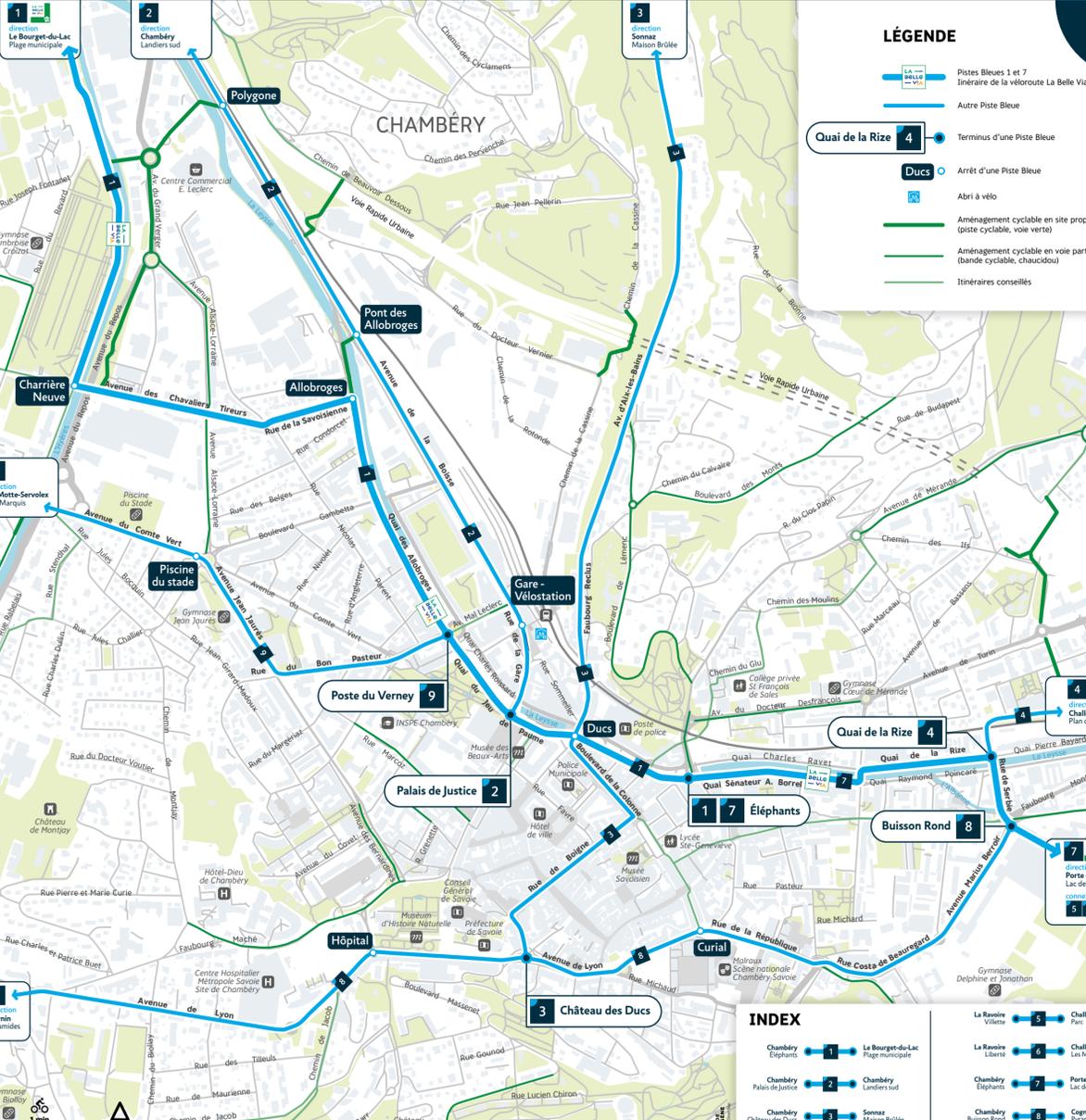
ÉDITION 2024

LÉGENDE

- Pistes Bleues 1 et 7
- Autre Piste Bleue
- Quai de la Rize 4
- Terminus d'une Piste Bleue
- Ducs
- Arrêt d'une Piste Bleue
- Abri à vélo
- Aménagement cyclable en site propre (piste cyclable, voie verte)
- Aménagement cyclable en voie partagée (bande cyclable, chausidou)
- Itinéraires conseillés

INDEX

1	Le Bourget-du-Lac Plage municipale	5	Challes-les-Eaux Parc
2	Chambéry Landiers sud	6	Challes-les-Eaux Les Massettes
3	Chambéry Palais de Justice	7	Porte-de-Savoie Lac de Saint-André
4	Chambéry Quai de la Rize	8	Cognin Pyramides
5	Sonnaz Maison Brûlée	9	La Motte-Servolex Pré Marquis
6	Chambéry Buisson Rond		
7	Chambéry Éléphants		
8	Chambéry Château des Ducs		
9	Chambéry Poste du Verney		



SIGNALISATION

Voie verte : route réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers (début et fin).

Bande ou piste cyclable obligatoire (début et fin).

Bande ou piste cyclable conseillée (début et fin).

Aire piétonne : dédiée aux piétons, ils y sont prioritaires sur tous les véhicules sauf les tramways. Les vélos et tous les véhicules autorisés à circuler doivent rouler au pas. Seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas.

Zone de rencontre : ouverte à tous les modes de transports. Toutefois, les piétons ont la priorité sur tous à l'exception des tramways. La vitesse est limitée à 20km/h.

Double sens cyclable : voie à double sens pour les cycles et à sens unique pour les autres véhicules.

Panonceau directionnel d'autorisation conditionnelle de franchissement pour cycles : autorisation de dépasser le feu rouge, en cédant le passage aux piétons et aux véhicules qui bénéficient du feu vert.

Accès interdit aux cycles.



7 CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Ne prenez aucun risque avec votre vie.** Respectez chaque feu rouge (en cas de panneau « cédez le passage cycliste au feu » n'oubliez pas de céder la priorité). Respectez les priorités et n'imposez pas la vôtre à tout prix. Soyez vigilant face aux sorties riveraines et aux rues transversales. Assurez-vous que l'automobiliste qui va croiser votre route vous a vu. Pensez au casque, obligatoire pour les moins de 12 ans... et indispensable pour les autres !
- Utilisez vos bras :**
 - pour changer franchement de direction
 - pour changer franchement de file en anticipant
 - pour indiquer votre trajectoire dans un giratoire
 - pour prévenir les « queues de poisson » aux intersections
- Roulez à droite, mais...** Ne rasez pas les voitures en stationnement, ni les bordures de trottoir. Prenez toute votre place dans les petits giratoires et dans les files de tourne-à-gauche. Méfiez-vous des angles morts. Replacez-vous dans les sas vélos.
- Ne tentez pas les voleurs !** Vous êtes attachés à votre vélo, ne le laissez jamais sans anti-vol « même pour une minute » ! Attachez-le toujours à un arceau. Ayez un antivol de qualité.
- De nuit, soyez visible !** Pensez que vous devenez moins visibles dès la tombée du jour. Fixe ou amovible, ayez un éclairage : c'est obligatoire ! Pensez au gilet fluorescent (obligatoire pour circuler hors agglomération de nuit).
- Utilisez votre sonnette.** La sonnette est obligatoire... et utile ! Elle facilitera votre cohabitation avec les piétons.
- Entretenez votre vélo.** Inspectez régulièrement vos patins et câble de freins. Roulez sur des pneus toujours bien gonflés, votre rendement sera bien meilleur et vous ne risquez pas de crever par pincement de la chambre à air. Réglez la hauteur de votre selle : une position trop assise est fatigante.

VÉLOSTATION

Située en gare de Chambéry, la Vélostation propose :

- Location de vélos urbains, enfants et accessoires (3ème roue, remorques...)
- Location de vélos à assistance électrique : différents modèles proposés, VAE classique et vélo cargo.
- Près de 500 places de consigne en gare pour combiner train + vélo (de 1 jour à 1 an dans la limite des places disponibles).
- 300 places dans des abris à vélos répartis sur le territoire de Grand Chambéry pour combiner facilement voiture + vélo ou bus + vélo.
- Marquage Bicycode® des vélos contre le vol.
- Animations gratuites : vélo école, contrôle technique.

La Vélostation propose tout au long de l'année diverses animations retrouvez-les sur : synchro.grandchambery.fr ou par téléphone au 04 79 96 34 13

OUVERTURE
Du 1^{er} avril au 31 octobre : Du lundi au vendredi de 7h30 > 19h / Les samedis, dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai) de 9h > 19h
Du 1^{er} novembre au 31 mars : Du lundi au vendredi de 7h30 - 12h et de 14h - 19h / Le samedi de 13h30 - 19h / Dimanches et jours fériés : fermé



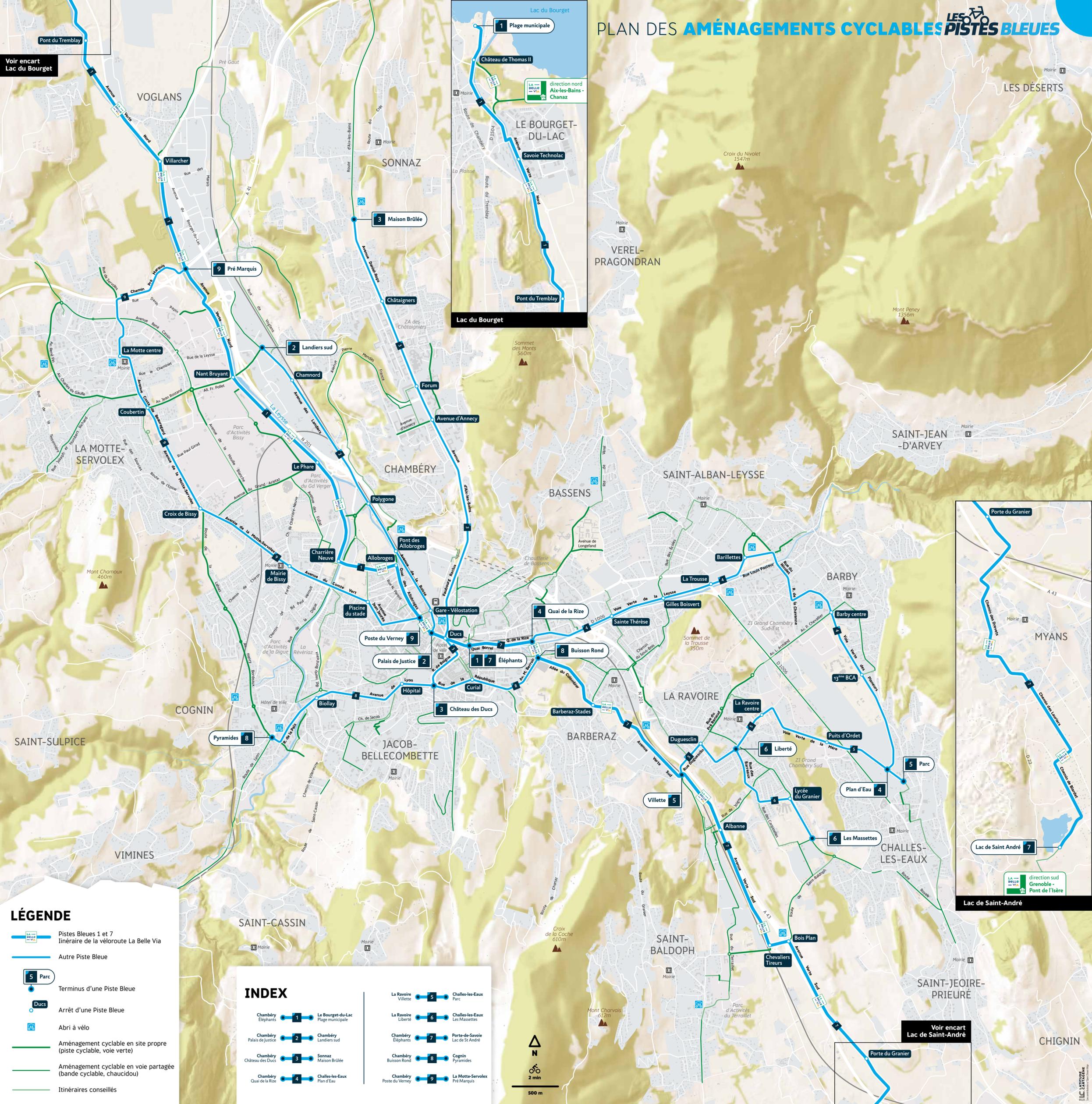
Notre agglomération est traversée par La Belle Via, véloroute V63. Un parcours propice à une itinérance douce, familiale et sécurisée, entre lacs et montagnes préalpines. En cheminant sur des voies vertes et des voies partagées, traversez des panoramas grandioses et prenez le temps de découvrir les richesses gastronomiques et patrimoniales le long de votre parcours.

LA BELLE VIA

63

ANNECY - CHAMBERY - GRENOBLE - ROMANS





Voir encart
Lac du Bourget

Lac du Bourget

Voir encart
Lac de Saint-André

LÉGENDE

- Pistes Bleues 1 et 7
Itinéraire de la véloroute La Belle Via
- Autre Piste Bleue
- Parc
- Terminus d'une Piste Bleue
- Arrêt d'une Piste Bleue
- Abri à vélo
- Aménagement cyclable en site propre
(piste cyclable, voie verte)
- Aménagement cyclable en voie partagée
(bande cyclable, chaudiou)
- Itinéraires conseillés

INDEX

- | | | |
|-------------------------------|----------|---------------------------------------|
| Chambéry
Éléphants | 1 | Le Bourget-du-Lac
Plage municipale |
| Chambéry
Palais de Justice | 2 | Chambéry
Landiers sud |
| Chambéry
Château des Ducs | 3 | Sonnaz
Maison Brûlée |
| Chambéry
Quai de la Rize | 4 | Challes-les-Eaux
Plan d'Eau |
| La Ravoire
Villette | 5 | Challes-les-Eaux
Parc |
| La Ravoire
Liberté | 6 | Challes-les-Eaux
Les Massettes |
| Chambéry
Éléphants | 7 | Porte-de-Savoie
Lac de St André |
| Chambéry
Buisson Rond | 8 | Cognin
Pyramides |
| Chambéry
Poste du Verney | 9 | La Motte-Servolex
Pré Marquis |

